



## Les trésors de L'Adresse Musée de La Poste

**Le trésor philatélique du trimestre.**

**N° 14 – Premier trimestre 2005**

Cabinet des trésors, salle 11

### Cérès, première émission de France, 1849

#### Contexte historique

Etienne Arago, Directeur de l'administration des Postes, fait adopter en 1848 la réforme postale en France. Le décret relatif à la taxe des lettres qui simplifie les tarifs postaux et institue le principe du « timbre ou cachet » est promulgué le 24 août 1848 et applicable au 1<sup>er</sup> janvier 1849. L'Administration décide que les timbres-poste seront fabriqués par voie de régie administrative à l'hôtel des Monnaies de Paris. Celui-ci dispose du matériel permettant de réaliser le transfert du poinçon original. Le Ministère des finances choisit le type du timbre : « *Il doit être rectangulaire et représenter la République* ».

#### **1 - Dessin de la Cérès, projet et maquette du premier timbre-poste dessinés par Jacques-Jean Barre, septembre 1848**



*Projet de timbre « République »  
Dessiné par Jacques-Jean Barre,  
Septembre 1848 (Inv. MP AT 981.1)  
© L'Adresse Musée de La Poste/La Poste*



*Maquette du timbre-poste « République »,  
Cérès, dessiné par Jacques-Jean Barre,  
Septembre 1848 (Inv. MP AT 981.1)  
© L'Adresse Musée de La Poste/La Poste*

## **Intérêt de la pièce**

En 1981, le Musée de La Poste a pu acquérir auprès de la famille Barre, descendants directs de Jacques-Jean Barre et de son fils Albert, graveurs généraux des Monnaies, deux œuvres tout à fait exceptionnelles.

Il s'agit de deux dessins du premier timbre de France présentés en septembre 1848 par Jacques-Jean Barre au Comité Consultatif des Graveurs.

- un dessin à l'encre de chine sur papier carton représentant le projet du timbre en entier avec au centre le profil d'une femme regardant vers la droite.

- un dessin au crayon sur une mince plaquette d'ivoire montrant en médaillon une tête de femme tournée vers la gauche dans un cercle perlé, les deux dessins présentent le profil de la déesse grecque Déméter connue dans la Rome antique sous le nom de Cérès, déesse des moissons et de l'abondance.

On remarque sur le lavis à l'encre de chine, notés au crayon par Jacques-Jean Barre, les modifications demandées par le Comité Consultatif des Graveurs.

Ces deux dessins ont été présentés par Jacques-Jean Barre le 11 septembre 1848 au Comité Consultatif des Graveurs, réuni tout spécialement à cet effet et ils furent approuvés.

C'est ce dessin modifié avec la tête de Cérès tournée vers la gauche qui sera accepté par le Ministre des Finances qui le confirmera au Président de la Commission des Monnaies et Médailles, M. Pelouze, dans sa lettre du 15 septembre 1848.

Ce sont ces deux dessins qui ont donné naissance au premier timbre de France.

## **2 - Poinçon original de la Cérès gravé par Jacques-Jean Barre, 1848**



*Poinçon original de la Cérès,  
Gravé par Jacques-Jean Barre, 1848  
(Inv. MP AT 934.101)  
© L'Adresse Musée de La Poste/La Poste*

## **Intérêt de la pièce :**

Ce poinçon original sur acier, gravé au burin par Jacques-Jean Barre (1793-1855), graveur général des Monnaies, est destiné à produire plusieurs valeurs différentes. Les valeurs faciales sont gravées sur des goujons amovibles. Ce poinçon porte encore la valeur 25 c qui a servi pour la dernière valeur émise en 1850. En 1858, la Commission des monnaies confie ce poinçon à Désiré-Albert Barre fils (1818-1878) pour des essais en vue d'un nouveau mode de fabrication des timbres-poste. Au cours de ce travail, le poinçon original est brisé. En 1870, lors de la proclamation de la République, on demande à Anatole-Auguste Hulot (1811-1891) d'imprimer des timbres à l'effigie de la République de 1849. Directeur de la fabrication, mais

non graveur, Hulot réinsère le poinçon original dans un cylindre d'acier. Habile technicien, il réalisera la production philatélique de 1871 à 1876 à l'effigie de Cérès.

### 3 - Cérès, feuille d'impression de 300 timbres-poste, 1849



*Feuille d'impression de 300 timbres-poste et détail avec tête-bêche (case 93)  
(Inv. MP AT 979.4)*

© L'Adresse Musée de La Poste/La Poste

#### **Contexte historique :**

En 1848, l'Administration des finances choisit la représentation de la République pour le timbre-poste. Le projet de Jacques-Jean Barre est accepté. Le sujet retenu est le profil de Cérès, déesse des moissons, allégorie agricole et symbole de la liberté, qui ornara les timbres jusqu'en 1852, puis de 1870 à 1876. Cette émission du 1er janvier 1849 est destinée à l'affranchissement des lettres jusqu'à 7, 5 grammes inclus, premier échelon de poids. Le 20 c Cérès est imprimé en noir en typographie à plat du 4 décembre 1848 au 22 février 1849. 41 700 000 timbres ont été tirés sur les presses. 31 100 000 exemplaires sont vendus au public. Le 20 c Cérès est retiré de la vente des bureaux de poste entre juillet et fin octobre 1850. Il est remplacé par le 25 c Cérès bleu, à la suite du changement de tarif postal du 1<sup>er</sup> juillet 1850.

#### **Intérêt de la pièce :**

La feuille d'impression de 300 timbres est réalisée à partir de deux panneaux de 150 clichés accolés. Cette feuille d'impression comporte un tête-bêche case 93 dans la feuille de gauche. Elle est issue de la planche d'impression n° II. Les feuilles d'impression étaient coupées en deux pour faire des feuilles de vente dans les bureaux de poste. Chaque timbre était découpé avec les ciseaux. Les timbres dentelés n'apparaîtront qu'en 1862 avec l'effigie de l'empereur Napoléon III.

#### 4 – Paire tête-bêche du 20 c Cérès noir sur lettre, 1850

##### Intérêt de la pièce :

Lettre d'Alger du 3 février 1850, adressée à Vouziers et affranchie à 40 centimes par une paire tête-bêche du 20 c Cérès noir. Cette lettre pesant plus de 15 grammes comporte une taxe manuscrite de 6 décimes (60 centimes).

Le timbre à 20 c était destiné à l'affranchissement de « *la lettre circulant à l'intérieur dont le poids n'excèdera pas 7 grammes ½ inclus, de bureau à bureau* ». Ce tarif restera en vigueur jusqu'au 30 juin 1850 inclus. Ce document est le seul exemplaire sur lettre connu en Algérie.

En typographie, lors de la confection de la planche, les clichés sont rangés face contre le « marbre », l'effigie est cachée. Lorsque les clichés sont solidarisés, il devient impossible de rectifier l'erreur de positionnement. D'où l'impression de ces timbres en position tête-bêche et la mise en vente de ces timbres.



Lettre d'Alger de 1850 et affranchie à 40 c avec une paire tête-bêche du 20 c Cérès noir  
(Inv. MP MO 988.2)

© L'Adresse Musée de La Poste/La Poste

---

## **Bibliographie :**

- JF.Brun, "La naissance du timbre-poste", *Philexfrance 99, le mondial du timbre*, catalogue de l'exposition philatélique internationale, Paris, 1999, volume 2, PP.138-153, reprod.p.10
- *Les Révolutions de 1848, L'Europe des images, une République nouvelle*, catalogue de l'exposition, Paris, Assemblée nationale, 1998, tome 2, reprod. p.126
- H. Regnoul Barre, "Les Barre, graveurs généraux des Monnaies, créateurs des premiers timbres poste français et grecs", *Le Club français de la médaille*, bulletin n° 61, 2ème semestre 1978, pp.81-85
- *L'Echo de la Timbrologie*, avril 1989, pp.6-17
- H.Cappart, JF.Brun, "Trésors du Musée de La Poste", *Relais* n° 1, société des Amis du Musée de la Poste, 1983